



Alpes de Haute Provence

MAIRIE DE THOARD

1 bd Paul Avignon
04380

Téléphone 04 92 34 63 74

Télécopie 04 92 34 80 54

✉ mairie.thoard@wanadoo.fr

Site internet : www.thoard04.fr

Thoard, le 21 septembre 2023

INFORMATION

Le conseil municipal a décidé de reconduire la participation communale à la pratique d'une activité sportive ou culturelle hors commune par les enfants de THOARD, dans la limite de l'enveloppe de 1 500 Euros prévue au budget 2023.

Cette aide, ne pouvant excéder 50 Euros par enfant, sera versée sur simple **demande accompagnée d'un justificatif au nom de l'enfant (attestation ou licence) et d'un RIB**, à transmettre par mail à mairie@thoard04.fr ou à déposer en mairie **avant le 30 novembre 2023.**

Le Maire
Denis BAILLE